



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
AVIS N° 2021\_40302\_0016

---

**A Marseille, le 09/11/2021**

Opérations Funéraires

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet : Mise à disposition de containers et prestations de collecte, transport et élimination des déchets et DASRI du Service des Cimetières de la Ville de Marseille (2 lots)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Les candidats sont invités à prendre connaissance des réponses apportées aux questions posées par un candidat au pouvoir adjudicateur dans le cadre de la consultation visée en objet.

**RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION**

**Question 1, posée le 04/11/2021 :**

Le bac doit-il être laissé en permanence sur place ou pour chaque intervention il y a une demande pour la dépose, puis pour la collecte ?  
Pouvons-nous avoir une vision par site (régulier et ponctuelle) ?

**Réponse 1, transmise le 04/11/2021 :**

Les bacs doivent être laissés en permanence sur place.  
Comme indiqué à l'article 4.2 du CCTP il est confirmé que les bacs permanents seront situés cimetière Saint Pierre, cimetière Vaudrans et cimetière des Olives.  
Les bacs ponctuels peuvent porter sur les 18 autres cimetières communaux de Marseille.

**Question 2, posée le 04/11/2021 :**

En cas de mise à disposition de bac(s) en permanence, combien de bac par site ? Et pour quel site ?

**Réponse 2, transmise le 04/11/2021 :**

A titre indicatif, il est prévu 6 bacs permanents pour le cimetière Saint Pierre, 1 bac permanent pour le cimetière des Vaudrans et 2 bacs permanents pour le cimetière des Olive.

**Question 3, posée le 04/11/2021 :**

Pourriez-vous nous donner une estimation du nombre de prestation à réaliser dans l'année (nombre de dépôt et nombre de collecte) ?

**Réponse 3, transmise le 04/11/2021 :**

A titre indicatif, l'estimation du nombre de prestations à réaliser, dans l'année, est la suivante : 10 collectes pour le cimetière Saint Pierre, 2 collectes pour le cimetière des Vaudrans, 4 collectes pour le cimetière des Olives.

**Question 4, posée le 04/11/2021 :**

Quel emballage primaire utilisez-vous pour vos DASRI avant dépose dans les bacs ?

**Réponse 4, transmise le 04/11/2021 :**

L'emballage primaire pour les DASRI avant dépose dans les bacs est une housse plastique 340L.

**SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION**

Aucune modification des documents de la consultation n'a été effectuée à ce jour.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 15 Novembre 2021 à 16:00 est maintenue.